

COMMUNE DE SAINT MAXIRE

REUNION DU 17 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept avril, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Christian BREMAUD, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du conseil municipal : 10/04/2018

PRESENTS : MMS BERTHELOT, BREMAUD, GOULARD, RENOUX, RUULT, PRIMAULT, VACHER
MMES : CHARRON, FARRE, FERRU, RAYMOND, ROBINEAU, VINCEDEAU

ABSENT(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Michel MARTIN a donné pouvoir à André RENOUX

ABSENT(s) excusé(s) :

ABSENT(s) :

SECRETAIRE : Brigitte FERRU

Adoption du procès-verbal du 29 mars 2018

ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES HORS TEMPS SCOLAIRE : Prise en charge de la commune d'un euro par enfant et par séance pour les activités de « Sophrologie »

LE MAIRE EXPOSE

Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours et demi, et afin de diversifier les activités périscolaires, pour les enfants scolarisés à l'école, la commune propose aux parents l'ouverture d'une activité « Sophrologie ». Du 12 janvier au 09 février 2018, sept enfants de l'école élémentaire ont bénéficié de 5 séances à travers des activités ludiques. Toutes ces activités ont lieu au groupe scolaire et régler par la commune. En contrepartie, il sera demandé aux familles des enfants inscrits à ces activités, une participation.

Afin de diminuer celle-ci, je vous propose que la commune prenne à sa charge la somme de 1.00€ par enfant et par séance. Il restera à la charge de chaque enfant inscrit la somme de 20€ pour les séances « sophrologie ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

ADOpte la proposition du Maire

PRECISE que ces activités sont uniquement ouvertes aux enfants scolarisés à l'école de Saint-Maxire.

ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES HORS TEMPS SCOLAIRE : Prise en charge de la commune d'un euro par enfant et par séance pour les activités périscolaires autour du livre

LE MAIRE EXPOSE

Depuis la mise en place de la semaine de quatre jours et demi, et afin de diversifier les activités périscolaires, pour les enfants scolarisés à l'école, la commune propose aux parents l'ouverture d'une activité « lecture en maternelle ». Le 11 janvier 2018, 7 enfants de petite section ont bénéficié de 2 séances à travers des activités ludiques autour du livre animées par monsieur Claude Bonnin et 1 séance pour 24 enfants de moyenne section et grande section. Une sortie à la ferme est venue clôturer ce projet le 28 mars.

Toutes ces activités ont été régler par la commune. Le reste de la prestation fait par l'intervenant sont pris en charge par l'association des Parents d'élèves et la coopérative scolaire de la maternelle. Cette dernière prend aussi en charge une partie du transport pour la visite à la ferme.

Afin de diminuer celle-ci, je vous propose que la commune prenne à sa charge la somme de 1.00€ par enfant et par séance. Après déduction de la prise en charge de la commune, la participation de l'Association des parents d'élèves s'élèvera donc à 140€ et la participation de la coopérative scolaire de la maternelle s'élèvera à 163€.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

ADOpte la proposition du Maire

DIT que les titres de recettes pour les participations s'élèveront donc à 140€ pour l'Association des parents d'élèves et à 163€ pour la coopérative scolaire de la maternelle.

PRECISE que ces activités sont uniquement ouvertes aux enfants scolarisés à l'école de Saint-Maxire.

PONTS DE LA PRAIRIE : Lancement du projet de réfection – recherche de subventions

L'ADJOINT RESPONSABLE EXPOSE,

Lors du conseil municipal du 11 octobre 2016, nous avons décidé de lancer une consultation sur étude diagnostic des 2 ponts de la Prairie. Après consultation des offres, le conseil municipal du 11 avril 2017 a décidé de confier cette étude à l'entreprise ATES.

Les conclusions de cette étude vous ont été présentées et je vous propose de décider de continuer ce projet de réfection des ponts de la prairie et de commencer la recherche des subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

DECIDE de continuer le projet de réfection des 2 ponts de la prairie et de rechercher des subventions

INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (C.A.N.)

1. Le conseil communautaire a voté une proposition de complément à l'offre pour les vélos électriques, mis à disposition pour les habitants de la CAN, afin de prolonger l'essai gratuit de 3 mois par une location payante.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES : le Maire fait part à l'assemblée de ce qui suit :

- La note d'information de l'agence de l'eau est à votre disposition à la Mairie.
- Les lettres des sénateurs sont disponibles au secrétariat.
- Une concentration de véhicules « Sport et Collection » passera sur la commune le samedi 2 juin 2018.
- Une concentration de moto traversera la commune le samedi 26 mai 2018.
- La date retenue pour le repas du personnel est le vendredi 1^{er} juin 2018 à 19H30 à la salle des fêtes.

Lors du tour de table habituel, les membres du Conseil Municipal prennent acte de ce qui suit ou sont invités à prendre certaines décisions mineures.

1. Philippe GOULARD donne les informations suivantes :
 - Les travaux du restaurant scolaire ont débuté le lundi 9 avril 2018.
 - Les travaux sur la rue des Sports et rue de la Gratte sont terminés. Pour une question de sécurité, des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer l'accès des chemins piétonniers. Il sera aussi pris un arrêté d'interdiction de stationner rue des sports, du carrefour de la rue de Bouteville au carrefour de la rue du Stade.
 - Après un entretien avec Madame le Maire et des élus de Faye sur Ardin, nous allons valider le devis de réfection du chemin de Coursay.
2. Claudie FARRE donne les informations suivantes :
 - Le pique-nique de l'école se fera le vendredi 6 juillet à midi au groupe scolaire.
3. Patricia VINCENDEAU donne les informations suivantes :
 - Le CCAS propose de reporter l'âge du repas des séniors à 61 ans révolu.

La séance est levée à 20H40

LE MAIRE,	Philippe GOULARD	Claudie FARRE
Patrick PRIMAULT	Patricia VINCENDEAU	André RENOUX
Michel MARTIN A donné pouvoir à André RENOUX	Brigitte FERRU A été désigné secrétaire	Christophe RUULT
Béatrice RAYMOND	Josseline ROBINEAU	Philippe VACHER
Claudine CHARRON	Patrice BERTHELOT	